

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Compte Administratif (C.A.) 2014 a été présenté puis voté à l'unanimité lors de la réunion de conseil municipal du 13 février 2015.

Le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 224 917 € et un excédent d'investissement de 87 970 €.

Les excédents 2014 seront les recettes du budget d'investissement de 2015.

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) 2015 diminuera de 15 % par rapport à 2014 (comme dans toutes les communes de France) après avoir déjà baissée en 2014.

La commune ne percevra plus la Dotation Nationale de Péréquation.

Les recettes du budget 2015 subiront ainsi une baisse d'environ 25 000 €.

RESTAURATION DE 2 TABLEAUX DE L'ÉGLISE SAINT SECONDIN

Deux tableaux de l'église Saint Secondin vont être restaurés pour la somme de 13 200 € (TTC).

Pour cette restauration les subventions publiques attendues sont à hauteur de 50 %.

L'association « Les Amis de Saint Secondin » et la commune financeront les 50 % restants.

LA LOGE

Une réunion publique concernant le projet de « La Loge » modifié se tiendra le :

MERCREDI 18 MARS à 18 heures à la salle des fêtes.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Celles-ci se tiendront les 22 et 29 mars de 8h à 18h.

Les conseillers départementaux remplaceront les conseillers généraux.

Jusqu'à maintenant il y avait 1 élu par canton. À partir de cette élection, nous devons voter pour un binôme (un homme et une femme).

Les limites du canton sont modifiées. Le chef-lieu de canton sera Onzain.

COMMUNES NOUVELLES

Les maires et quelques élus de Chambon sur Cisse, Molineuf et Orchaie se sont rendus à Baugé en Anjou pour étudier le principe de la « commune nouvelle » à partir d'une réalisation concrète.

Il ressort que les communes nouvelles, tout en gardant l'identité de chacune d'elles, bénéficient de conditions matérielles et financières avantageuses.

Toutefois ce processus demande de la réflexion et du temps.

En tout état de cause, les habitants des 3 communes seront associés à la réflexion.

DÉMARCHAGE

La mairie ne donne jamais son accord pour le démarchage à domicile.

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE (A.M.A.P)

Alexandre, le maraicher de l'AMAP Terres de Cisse d'Orchaise, cherche des adhérents pour ses paniers de légumes.

Petit ou grand panier, ou panier mixte, à vous de choisir la taille qui convient à votre foyer.

Chaque vendredi, vous viendrez retirer votre panier de légumes (mais aussi, si vous le souhaitez, œufs, pain, fromage de chèvre, miel, viande, vin, biscuits, escargots).

Venez rencontrer les membres de l'AMAP un vendredi, entre 18h et 19h30, à côté de la salle des fêtes d'Orchaise.

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet de l'association : <http://www.amap-terresdecisse.fr>.

CARTES POSTALES DE MOLINEUF

Nous vous rappelons que des cartes postales de Molineuf sont en vente en mairie au prix de : 0,50 €.

TOUS À VOS AGENDAS



- Jeudi 19 mars à 18h30 : cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie place du 11 novembre.
- Dimanche 22 et dimanche 29 mars de 8h à 18h : élections départementales.
- Mardi 24 mars : sortie à Chécy organisée par « Ensemble et Solidaires ». Spectacle de danse.
- Lundi 6 avril à 7h45 : randonnée VTT organisée par la Molineuvoise.
- Samedi 11 avril à 12h : repas dansant à Orchaise organisé par « Ensemble et Solidaires ».

ENCORE ET TOUJOURS...

- Nous vous rappelons qu'il est **formellement interdit de brûler des déchets dans les jardins** (herbes ou autres) **quelle que soit la période de l'année. Pensez à broyer, composter ou apporter vos déchets verts en déchetterie.** Pour le broyage il existe des entreprises locales qui proposent ce type de prestations. Merci de contacter la mairie.
- N'oubliez pas que les horaires autorisés pour les engins à moteur sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, **dimanche et jours fériés uniquement de 10h à 12h.**
- **Déchetterie** : ouverture le samedi de **9h à 12h30** du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.
- Permanences du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués : tous les samedis matins de 10h à 12h à la mairie.
- La mairie et l'agence postale sont ouvertes les jours suivants : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 18h, le samedi de 9h à 12h.
- La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h30.
- N'hésitez pas à consulter le site de la mairie de Molineuf : www.molineuf.fr
- Pour la réservation de la salle des fêtes, merci d'adresser votre demande à Sylvie Moreau : mairiemolineuf.smoreau@orange.fr.
- Pour toute question sur cette parution ou pour diffuser des informations, n'hésitez pas à nous contacter : groupecom.mairiemolineuf@orange.fr.

Dates des prochains conseils municipaux :

- Jeudi 2 avril à 20h
- Jeudi 16 avril à 20h
- Jeudi 21 mai à 20h
- Vendredi 19 juin à 20h